



RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1992 B 00066

Numéro SIREN : 382 402 683

Nom ou dénomination : AAA FRANCE CARS

Ce dépôt a été enregistré le 21/11/2017 sous le numéro de dépôt 17464

AAA France CARS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 300.000 euros
Siège social : 10 rue de Luyot – 59113 Seclin
382 402 683 RCS LILLE METROPOLE
(la « Société »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 15 novembre 2017**

L'an deux mille dix-sept,
Le 15 novembre,

La société AVIS EUROPE HOLDING LIMITED, dont le siège est Avis Budget House, Park Road, Bracknell, Berkshire RG12 2EW ANGLETERRE, est représentée par Monsieur Paul FORD.

Agissant en qualité d'associé unique de la Société (l' « Associé Unique ») est appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

1. Démission du Président de la Société ;
2. Nomination du nouveau Président de la Société ;
3. Pouvoir en vue des formalités.

Le Cabinet KPMG, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, a été préalablement informé des présentes décisions.

PREMIERE DECISION

Démission de Massimo MARSILI en qualité de Président de la société.

L'Associé Unique prend acte de la démission de Monsieur Massimo MARSILI de son mandat de Président de la Société, avec effet au 15 novembre 2017.

DEUXIEME DECISION

Nomination de Laurent SCULIER en qualité de nouveau président de la Société

L'Associé Unique, en conséquence de la fin du mandat de l'actuel Président, décide de nommer en qualité de nouveau Président de la Société, avec effet au 15 novembre 2017 et ce pour une durée indéterminée :

Monsieur Laurent SCULIER.

Monsieur Laurent SCULIER aura les pouvoirs prévus par la loi et les dispositions de l'article 14 des statuts de la Société.

Monsieur Laurent SCULIER déclare accepter lesdites fonctions et n'être frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction légale susceptible de lui en interdire l'exercice.

TROISIEME DECISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

~~L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.~~

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.



L'Associé Unique
La société AVIS EUROPE HOLDING LIMITED
Représentée par Paul FORD